

Action unitaire du 11 octobre TOUS À PARIS

Les retraités ont décidé d'organiser une grande action à caractère national, dans un cadre unitaire, le 11 octobre prochain, avec l'objectif de se faire entendre auprès du nouveau gouvernement élu, notamment, par les retraités qui ont largement contribué à la victoire de la gauche.

Plusieurs dossiers sont ouverts suite à la conférence sociale qui s'est tenue début juillet. Les discussions engagées vont traiter de l'ensemble de la population, mais force est de constater que rien n'apparaît sur les problèmes spécifiques que rencontrent les retraités.

C'est pourquoi, il faut un maximum de manifestants à Paris.

Des pancartes, pour chaque département, élaborées par l'UCR, seront mises à votre disposition à l'arrivée à Paris.

Le challenge, 20 % de nos forces à Paris, est possible. 20 000 retraités aux couleurs de la Cgt, avec drapeaux, chasubles, banderoles se dirigeant vers l'Assemblée nationale, le mercredi 11 octobre, journée parlementaire, pour obtenir satisfaction à leurs revendications, notamment :

- **le pouvoir d'achat**: une urgence. Il ne s'agit pas de réclamer l'aumône, mais de bénéficier des droits que l'on s'est ouvert en participant, par notre travail, à la création de richesses;



© Vie nouvelle

- **l'accès aux soins**: des mesures concrètes doivent être prises rapidement, afin de renforcer notre système de protection sociale solidaire;

- **l'aide à l'autonomie**: il est urgent de diminuer la part financière à notre charge, et de donner de réels moyens aux services d'aide à domicile, pour ne citer que ces deux axes importants.

La réussite de cette journée dépend de nous.

La Cgt retraités doit être lisible et visible.

La cible centrale est l'Assemblée nationale. Bien entendu, tous les retraités ne pourront pas venir à Paris, mais, vous pouvez participer aux manifestations locales qui seront organisées unitairement.

Mobilisons-nous, réunissons-nous, prenons les décisions, mutualisons les moyens au niveau des régions, et faisons le maximum pour qu'une délégation, un car-voire plus- se rendent à Paris. ■

MAURICE LECOMTE
TRÉSORIER DE L'UCR



SOMMAIRE

ÉDITO : Action unitaire du 11 octobre, tous à Paris.

JOURNÉE D'ACTION UNITAIRE : Retraités avec la Cgt, faites-vous entendre. p. 2

VIE NOUVELLE : À la Fête de l'Huma. p. 4

ÉCHOS DES SECTIONS : Usr 23 et Istres (13) p. 6

INFOS ET BRÈVES GÉNÉRALES. p. 5 et 7

Retraité(e)s avec faites-vous enten

L'action du 11 octobre 2012 part de loin. Elle a germé dans la tête des militants syndicaux Cgt -mais pas seulement- bien avant le lancement de l'élection présidentielle. Cinq ans d'un pouvoir qui n'avait de cesse de mettre les retraités au ban de la société, cela a forgé une volonté de lutter et de montrer à l'ensemble du pays la réalité de la situation. Il faut noter également que les préoccupations des seniors sont peu présentes, c'est un euphémisme, dans les discours et les programmes des différents candidats. C'est d'ailleurs ce constat qui a conduit l'ensemble des UCR à proposer une interpellation publique des candidats aux élections législatives. Cette initiative n'est pas passée inaperçue. Elle a été relayée avec enthousiasme par l'ensemble des organisations syndicales dans les départements. Enfin, pour compléter ce tableau pas très idyllique, il faut bien avouer que le contenu de la Conférence sociale des 9 et 10 juillet a suscité plus de questions qu'il n'a créé d'espoir chez les retraités... Pourtant le changement était intervenu.

REVENDEICATIONS ET UNITÉ

Remettre les revendications des retraités au cœur de cette campagne politique était l'objectif recherché en insistant sur les thèmes essentiels qui figurent dans l'appel commun : santé, pouvoir d'achat, perte d'autonomie, trois revendications très imbriquées entre elles et si elles ne sont pas propres aux retraités, elles ont une spécificité indéniable pour cette catégorie sociale.

Le pouvoir d'achat par exemple se pose bien de manière particulière pour les retraités : une augmentation dans l'année (repoussée au 1^{er} avril par le pouvoir sarkozyste), les négociations des retraites complémentaires et leur impact sur l'évolution des pensions, enfin, l'indexation des pensions sur l'évolution des prix et non pas des salaires avec les conséquences dramatiques, là encore bien spécifiques, pour les millions de retraités qui ont vu ainsi leur pouvoir d'achat fondre comme neige au soleil ces vingt dernières années.



SONNER CHEZ NOS DÉPUTÉS

On pourrait en dire autant des questions de perte d'autonomie et de santé. Mais n'insistons pas, le quatre pages édité, disponible sur le site de l'UCR-CGT (<http://www.ucr.cgt.fr>) explique le bien-fondé de ces revendications qui prennent une force tout à fait exceptionnelle, car

elles sont le bien commun des six organisations syndicales de retraités qui ont décidé de les porter, dans la logique de ce qui avait été commencé lors des élections, présidentielle et législatives, à l'Assemblée nationale, le 11 octobre.

Raisonnement simple mais souvent ce qui est simple s'avère le plus efficace. Après avoir vu les candidats, donc les futurs élus, un à un dans leurs circonscription, pourquoi ne pas aller les voir tous là où ils se réunissent, là où ils légifèrent, à l'Assemblée nationale ?

Nous devons montrer la volonté des retraités et personnes âgées de discuter de leurs préoccupations et pour cela, il faut aller sonner à la bonne porte et surtout, mettre en adéquation notre objectif revendicatif et notre activité. Et ne pas hésiter à sortir des habitudes syndicales en matière d'action et de manifestation.

Allez ou monter à Paris, comme on le dit dans notre province n'est pas un objectif habituel, ni pour les retraités, ni pour l'UCR-CGT, mais

la Cgt dre

face au contentieux revendicatif, ne faut-il pas, excusez le jeu de mot, y mettre le prix

Soyons offensifs et allons résolument à la rencontre des retraités, débattons avec eux des questions au centre de cette journée revendicative, mais aussi de nombreuses autres qui les assaillent au quotidien. La flambée des prix, ceux de l'essence et du fuel en premier chef, l'emploi, mais aussi du Mécanisme européen de stabilité financière (MESF) que l'on nous présente comme la panacée européenne mais qui crée aussi nombre d'inquiétudes, car on sait que c'est une machine de guerre contre le pouvoir d'achat, l'emploi, les services publics.

Il faut que le 11 octobre, des dizaine de milliers de retraités convergent vers la Capitale, pour ce qui s'annonce sans doute comme la plus grande manifestation unitaire de cet automne post-électoral. ■

RICHARD VAILLANT



Retraité(e) et citoyen(ne) à part entière

Les organisations syndicales de retraités : CFDT, CFTC, CFE/CGC, CGT, UNSA et la FGRFP se félicitent de la tenue de la conférence sociale et souhaitent attirer l'attention du gouvernement sur la situation des retraités et personnes âgées.

Les retraités, qui forment un groupe social important de 15 millions de personnes, ont des attentes fortes, tant vis-à-vis des mesures sociales qui seront prises par le gouvernement que sur les chantiers qui seront ouverts pour des changements en profondeur.

Les organisations syndicales de retraités demandent que des dispositions immédiates soient prises pour résoudre la dégradation du pouvoir d'achat des retraités. Des mesures urgentes doivent être prises, particulièrement en direction des retraités qui touchent des basses pensions. En effet, des situations de grande précarité touchent de plus en plus de retraités âgés surtout les femmes vivant seules. Pour rappel, nous revendiquons un minimum de pension au niveau du Smic pour une carrière complète.

Concernant la perte d'autonomie, des mesures urgentes sont nécessaires pour aider à financer l'Apa et donner de réels moyens aux services d'aides à domicile. Il est urgent de diminuer le reste à charge des personnes âgées et des familles. Nous rappelons la nécessité de créer un droit à prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie quel que soit l'âge, prise en charge par la solidarité nationale, dans le cadre de la sécurité sociale.

L'accès aux soins est un droit fondamental qui doit être effectif pour tous, partout et à tout moment. Il est sérieusement mis à mal par la hausse des dépenses de santé directes (divers forfaits, dépassements d'honoraires ou franchises médicales), par la hausse des cotisations des complémentaires santé et bien d'autres dispositions qui ont conduit de nombreux retraités à renoncer à se soigner, faute d'argent.

Les difficultés d'accès aux soins ne sont pas propres aux retraités, elles frappent tous les Français. Mais ces difficultés prennent une importance accrue pour les retraités et, tout particulièrement, pour les retraités âgés en raison des handicaps liés au vieillissement. Des mesures concrètes et rapides doivent être prises afin de renforcer notre système de protection sociale solidaire.

Les organisations syndicales de retraités demandent que ces trois sujets, sur lesquels elles ont des exigences revendicatives et des propositions très concrètes à formuler, ne soient pas oubliés. Elles demandent que le gouvernement ouvre un cadre qui permette d'exprimer concrètement ces exigences. ■

Communiqué du 4 juillet 2012

VIE NOUVELLE À LA FÊTE DE L'HUMA

Une étape avant le 11 octobre

La Fête du journal *l'Humanité* est sans aucun doute la plus grande manifestation culturelle, sociale, politique (et populaire) de France. Des centaines de milliers de militants, citoyens, camarades (quelquefois les trois ensemble) s'y retrouvent chaque année dans des dizaines de débats, spectacles, etc. Atmosphère conviviale et fraternelle garantie ! Les militants qui s'activent depuis que *Vie nouvelle* a décidé, il y a trois ans d'y tenir un stand au sein du Forum social peuvent le confirmer.



© Dominique Piron

Chaque année, la direction de votre magazine et celle de l'UCR déploient beaucoup de temps et d'énergie pour rendre notre stand plus attractif. Efforts récompensés puisque de nombreux retraités nous rendent visite et si certains d'entre eux figurent parmi nos fidèles lecteurs, d'autres font, pour la première fois connaissance avec *Vie nouvelle* et sont souvent étonnés de la qualité du magazine des retraités de la Cgt : mise en page, dessins, rubriques. Des abonnements ont ainsi pu être réalisés.

Au rayon nouveautés cette année deux initiatives importantes. En premier lieu, notre magazine organise, dans l'espace du Forum social, un débat sur le thème « la place des retraités dans la société ». Et, pendant toute la durée de la fête, les militants présents distribueront un tract aux spectateurs, militants présents...

Le contenu du tract ? Il n'y a pas grand suspense à

souligner qu'il abordera, l'action du 11 octobre, la place et le rôle du magazine des retraités Cgt, *Vie nouvelle* et posera avec force, la nécessité de renforcer le syndicalisme d'action et de proposition, la Cgt.

Évidemment, si nous voulons être plus pugnaces que les autres années -et la proximité de la journée unitaire d'action du 11 octobre nous le commande-, cela implique une participation active de tous les militants

Présent sur le Tour de France, notre magazine participe pour la troisième année consécutive à la Fête de l'Huma.

disponibles. Déjà plusieurs d'entre eux ont prévu une présence de deux heures, un ou plusieurs jours, pendant la Fête de l'Huma.

Dès la réception de cet *UCR Actualités*, n'hésitez pas, inscrivez-vous ⁽¹⁾ pour rejoindre l'équipe au stand *Vie nouvelle* de la Fête de l'Humanité 2012. ■ R. V.

(1) Téléphoner à Corinne Scheidt 0148 188 430 ou par mel : vienouvelle@ucr.cgt.fr


Vie nouvelle



Abonne toi

Nom et prénom :

Adresse :

Dernière profession :

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement (14,60 €) à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

Vous pouvez également vous abonner en ligne

www.ucr.cgt.fr/vienouvelle



LIVRET A : RELÈVEMENT DU PLAFOND.

Le plafond du Livret A, dont François Hollande avait promis le doublement pour financer le logement social, sera pour l'instant relevé en deux temps, de 25 % maintenant et encore de 25 % d'ici la fin de l'année. Cette décision concerne également le Livret développement durable (LDD). Le doublement effectif du Livret A, par rapport au plafond actuel fixé à 15 300 euros, n'interviendra par la suite qu'en fonction des besoins de financement du logement social. Dans un premier temps, le montant maximal de dépôts dans un Livret A passera à environ 19 000 euros. Pour un Livret développement durable, le plafond va passer de 6 000 à environ 7 500 euros, pour financer les PME et les entreprises innovantes.

LE COÛT DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

progresses légèrement cette année. La facture pour un enfant entrant en 6^e augmente de 2,9 % par rapport à 2011 et passe de 187,32 à 192,82 euros, d'après l'enquête réalisée par l'association Familles de France.

De son côté, le ministère de l'Éducation nationale a réalisé sa propre étude et conclut à une hausse modérée de 1,9 %. « Cette estimation est calculée sur la base des dépenses effectives des ménages », explique-t-on rue de Grenelle. « Ce calcul repose sur les indices de prix des produits scolaires chiffrés par l'Insee et pondérés en fonction des postes de dépenses des foyers ». Réalisée depuis 2008, cette estimation est pour la première fois rendue publique.

INFOS - INFOS - INFOS

UN REPRENEUR CONDAMNÉ À VERSER LES SALAIRES DE 59 EMPLOYÉS D'UNE « SOCIÉTÉ FANTÔME »

Le Conseil des prud'hommes de Nanterre a condamné le repreneur d'une « société fantôme » de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) à verser les salaires à ses 59 employés non payés depuis juin à la suite d'un imbroglio juridique.

Placée en liquidation, la société d'ingénierie Litwin, qui travaille notamment pour l'industrie pétrochimique, avait été cédée mi-avril à Informat Production, une entreprise basée principalement en Russie et aux Émirats arabes unis. 59 salariés ont été gardés par le repreneur, qui devait créer la nouvelle entité dans un délai de trois mois, mais ne l'a finalement pas fait.

En juillet, face à cette situation, le tribunal de commerce de Nanterre avait nommé un mandataire, puis le repreneur avait alors apporté des fonds, qui ont permis de payer, le 19 juillet, les salaires d'avril et mai. Le Conseil des prud'hommes n'a en revanche pas accédé à une autre demande des employés qui réclamaient une astreinte de 500 euros par jour de retard de versement du salaire.

LES « SODI », NON RÉMUNÉRÉS DEPUIS DES MOIS

Des salariés de Sodimédical, filiale de Lohman et Rauscher Allemagne, ont réclamé auprès des ministères du Redressement productif et de la Justice l'application d'un jugement, imposant à la maison mère de payer leurs salaires non versés depuis octobre 2011.

Une partie de la cinquantaine d'employés de ce fabricant de matériel médical basé dans l'Aube, non rémunérés depuis la mise en sauvegarde, début octobre, de la filiale française du groupe, s'est rendue à Bercy et place Vendôme à Paris pour chercher des réponses.

Le 11 juillet, la chambre sociale de la Cour d'appel de Reims a condamné le groupe allemand à payer les salaires dus et à verser sous astreinte de 400 euros par jour et par salarié, ainsi qu'à redonner du travail sous astreinte de 1 000 euros par jour de retard. Mais Lohmann et Rauscher n'a toujours pas exécuté le jugement et espère obtenir la liquidation judiciaire de Sodimédical.



BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

Directeur de publication : François Thierry-Cherrier - Secrétaire de rédaction : Martine Violet
Réalisation graphique : Madiana Caldeira - Prix du numéro 2,50 € - Abonnement de soutien d'un an : 15 € - 263, rue de Paris 93515 Montreuil cedex - Tél. : 01 48 18 84 23 - e-mail : ucr@cgt.fr
Commission paritaire 0415 S 06446 - Dépôt légal à parution - ISSN 0248-0026
Impression : Rivet P. E. 24 rue Claude-Henri-Gorceix - 87022 Limoges cedex 9 - Tél. : 05 55 04 49 50

Journée champêtre sur fond revendicatif à Saint-Yrieix

Il est des assemblées qui mettent du baume au cœur! Cent dix convives ont répondu à l'invitation du traditionnel repas champêtre, 16^e du nom, organisé par le syndicat des retraités Cgt de la Creuse, le 8 août dernier, dans le cadre pittoresque de l'étang du COS des PTT à Saint-Yrieix-les-Bois.

À l'heure de l'apéritif concocté et servi par Robert, spécialiste de la sangria, les retrouvailles ont alimenté les conversations. Quel plaisir de se retrouver dans ces moments de détente après une période de mobilisation revendicative.

En l'absence, pour raisons familiales, d'Alain Roudier, secrétaire de la section, c'est René Faurillon qui a souhaité la bienvenue aux participants, tout en ayant une pensée pour les absents. Il a également remercié l'USR et LSR de la Haute-Vienne, toujours fidèles à cette journée, ainsi que l'UNRPA de la Creuse.

Après avoir rappelé les revendications face à la situation de plus en plus précaire de l'ensemble des



Ambiance conviviale lors de cette journée d'été.

retraités, René a indiqué que *Vie nouvelle* est à leur disposition pour accueillir de nouveaux lecteurs en profitant la première année d'un prix promotionnel.

Il est temps de prendre place autour des tables dans une ambiance conviviale, avec Guy et son accordéon. Au moment de la sépa-

ration, en fin d'après-midi, tous se sont transformés en déménageurs, rangeant tables et chaises dans la bonne humeur.

Cette journée a confirmé, une fois encore, l'implication de chacun dans la vie des associations. ■

PIERRE COUDERC

USR ISTRES (13) : PAELLA CONVIVIALE

C'est autour d'une paella géante que se sont retrouvés les retraités Cgt d'Istres, le 4 juillet dernier. Un moment convivial pour mettre en valeur l'acquit de la lutte qu'ils mènent autour des « recalculés ».

Sept d'entre eux viennent d'être rétablis dans leurs droits. Et la Carsat Sud-Est vient de leur verser les sommes qu'elle leur devait...

Vingt-trois dossiers attendent une conclusion positive. À noter, la présence de Patricia Fernandez-Pédinielli, maire de Port-de-Bouc et députée suppléante.



DOULEUR : SOIGNER LES PETITES BRÛLURES. Entre les coups de soleil et les objets trop chauds que l'on touche, les petits accidents sont fréquents. Pour calmer la douleur et bien cicatriser, des solutions naturelles existent. À conserver dans nos trousseaux d'urgence de l'été. Les petites brûlures ne posent pas de problème particulier. Attention simplement aux fausses bonnes idées ! N'appliquez jamais de glaçon, cela risque d'aggraver la situation. N'utilisez pas d'antiseptiques colorés (type éosine...). Ils fausseraient l'évaluation par un médecin, si son avis s'avérait nécessaire. Et faire appel à un « coupeur de feu » ? Pas si loufoque, ces personnes offrent leur service pour calmer les petites brûlures et interviennent dans certains services d'urgence, auprès des pompiers, des services de brûlés, de radiothérapie.



LE CASSIS, UNE BAIE CONTRE L'INSUFFISANCE VEINEUSE. Les feuilles du cassisier sont lobées, et elles portent des glandes sécrétrices jaunes sur leur face inférieure. Vertes et de petites tailles, les fleurs sont pour leur part réunies en grappes lâches et pendantes. Le fruit - que l'on appelle le cassis - est une baie noire, odorante, riche en sucres. Le fruit et la feuille du cassisier sont utilisés en phytothérapie. Les feuilles sont cueillies l'été, et mises à sécher à l'air libre. Elles auraient des vertus hypotensives, anti-inflammatoires et antirhumatismales. Elles auraient également une efficacité démontrée dans l'insuffisance veineuse. À noter que la phytothérapie est utilisée en médecine traditionnelle depuis des siècles. Son efficacité et son innocuité restent toujours discutées.

www.ucr.cgt.fr

INFOS . INFOS . INFOS

LES BIENFAITS MÉCONNUS DE L'ÉTERNUEMENT

L'expiration brutale réactive les cellules nasales qui purifient l'air inhalé. Des picotements fusent subitement dans tout le haut du nez. « Atchoum ! » Rien à faire, ça va recommencer. Mais pourquoi diable éternue-t-on lorsque l'on n'est pas malade ? Selon des chercheurs de l'université de Pennsylvanie (États-Unis), cette explosion irrésistible ne permet pas seulement de chasser les particules et autres pathogènes qui peuvent encombrer le conduit nasal. Elle a une autre fonction, jusqu'alors insoupçonnée. En provoquant une surpression à l'intérieur des poumons jusqu'au nez, l'expiration brutale d'air redynamise le système de circulation du mucus chargé de piéger les poussières et de les éliminer.

Dans des conditions normales, l'air inhalé est purifié avant d'arriver dans les alvéoles, là où s'effectuent les échanges gazeux (oxygène contre gaz carbonique). Les poils du nez ont un rôle très secondaire, ils ne retiennent que les grosses poussières. Le nettoyage de fond est assuré par deux types de cellules qui tapissent les parois de toute la tuyauterie en amont : nez, trachée et bronches. D'abord, les cellules épithéliales qui produisent les sécrétions visqueuses (le mucus). Elles piègent les poussières et empêchent le dessèchement des parois. Ensuite, les cellules ciliées qui font glisser le mucus chargé d'impuretés comme un tapis roulant vers la bouche ou les narines. Chacune de ces cellules compte une centaine de poils microscopiques équipés à leur extrémité de crochets. Soumis à des battements fréquents, les cils agrippent le mucus et le font remonter vers la sortie. En hiver, le mécanisme est ralenti par le froid, ce qui favorise les rhumes.

CHOLESTÉROL : LE JAUNE D'ŒUF NOCIF

Manger des œufs tue. Peut-être verra-t-on bientôt cette inscription sur les boîtes d'œufs. Selon une étude canadienne publiée en août dernier, consommer du jaune d'œuf serait presque aussi nocif pour la santé que fumer. Le Dr David Spence, de la Western University, a étudié les effets du jaune d'œuf sur 1 200 patients et en a conclu que manger cette partie grasse de l'œuf augmenterait le risque d'athérosclérose, qui se caractérise par le dépôt d'une plaque de lipides sur la paroi des artères, pouvant entraîner leur obstruction. Selon les scientifiques, le risque de développer une athérosclérose pour les mangeurs de jaune d'œuf serait seulement inférieure d'un tiers à celui des fumeurs.

MANGER DU CHOCOLAT MET DE BONNE HUMEUR

Chocolat, framboises, fraises et thé : la recette de la bonne humeur ? En analysant 1 700 substances qui créent le goût de nos aliments, des chimistes américains ont découvert que certaines d'entre elles sont similaires à celles qui se trouvent dans les calmants. L'acide valproïque, par exemple, utilisé dans les médicaments antiépileptiques ou destinés à apaiser les tendances maniaco-dépressives, serait naturellement présent dans des aliments « réconfortants ». Les molécules du chocolat, de certaines baies et des aliments contenant des acides gras de type Oméga 3 ont des effets positifs sur l'humeur ». « Les multiples preuves que les composés chimiques du chocolat, des myrtilles, des framboises, des fraises, du thé et d'autres aliments pourraient améliorer l'humeur nous poussent à chercher d'autres régulateurs d'humeur dans la nourriture. »



SUR LA ROUTE, ADOPTÉZ UNE CONDUITE APAISÉE.

Les mois d'été sont particulièrement accidentogènes. Ce risque d'accident est notamment dû au fait de l'intensification de la circulation et aux grands mouvements de départs et retours de vacances.

La somnolence est notamment responsable d'un accident mortel sur 3 sur autoroute. Pensez à :

- faire une pause dès que la somnolence commence à se faire sentir et au moins toutes les 2 heures ;
 - respecter les distances de sécurité ;
 - ne pas saturer l'habitacle, de simples petits objets pouvant se transformer en projectiles en cas d'accidents.
- Et bien évidemment, roulez attachés !

Vous souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous sur www.macif.com rubrique prévention

Pour nous écrire : lavielussure@macif.fr

PREVENTION

